



Blainville

tu m'inspires!

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate (no 2010-102)

Collection permanente de la Ville de Blainville
Dernière chance de présenter un dossier

Blainville, le 13 août 2010 – La Ville de Blainville souhaite ajouter de nouvelles œuvres à sa collection permanente en 2010. Tous les artistes de la MRC de Thérèse-De Blainville ainsi que ceux ayant exposé à la Galerie d'art de Blainville sont invités à déposer un dossier de candidature d'ici le **vendredi 17 septembre prochain**. À dossiers égaux, les artistes blainvillois seront cependant priorisés. Les œuvres soumises au comité doivent être des œuvres originales. Les duplications, reproductions ou copies seront automatiquement écartées du processus de sélection.

Les artistes peuvent obtenir le formulaire d'inscription à la réception de l'hôtel de ville et sur le site Internet de la municipalité (www.ville.blainville.qc.ca). Au formulaire, il faut joindre une courte biographie de l'artiste, un curriculum artistique complet actualisé (formation, exposition solo ou de groupe, etc.), ainsi que la démarche artistique et les raisons qui guident le choix de l'œuvre soumise. Le formulaire dûment rempli, accompagné de tous les documents requis, devra être acheminé avant 17 h le vendredi 17 septembre 2010. Les dossiers incomplets ne seront pas soumis au comité de sélection. Pour toute information, veuillez communiquer avec Marie-Eve Painchaud, agente à la culture, au 450 434-5206, poste 5927 ou par courriel à marie-eve.painchaud@ville.blainville.qc.ca.

- 30 -

Source : Service des communications
450 434-5211